Pour toutes vos Toilettes DEUIL, DEMI-DEUIL adressez vous Aux Dames de France, Lille
Wedemar Sœur, 37-39, Boul^d Carnot. Tél. 7.47.
Maison de confiance. Location Châles. En réclame Robes et Manteaux pure laine 95 francs. 31901

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Henri Lepers, rue Franklin, 158. — Geneviève Vercheure, rue Jean-Macé, 79. — Hervé Desremais, rue Jules-Destrée-Lecourt, 4. — Michel Duquenne, rue Paul-Watté, 67. — Claudine Dubois, boulevard de Metz, 16. — Marie Delecolle, rue de Lannoy, 112.

Publications de mariages. — Paul Boros, apprêteur, rue Cornette, 9, et Anne Horvat, bobineuse, à Roubaix. — Louis Roger, peintre, rue Daguesseau, cour Allart, 19, et Marie Pillois, rattacheuse, rue Lilas, 10. — Edgar Dallenne, poêlier, rue de Soubise, cour Saint-Pierre, 21, et Suzanne Choyeau, gilettière, à Tourcoing. — Henri Gest, chauffeur d'auto, à Croix, et Adolphine Détemmerman, soigneuse, rue Jules-Guesdes, 159, cour St-Joseph, 29.

ALLIANCES, Bagues, Orfèvrerie et Objets d'art pour Cadeaux. AU CŒUR D'OR, Roubaix. 19899

Henri Lemtreny, mécanicien, rue de Blanchemaille, 101, et Suzanne David, confectionneuse, rue Henri-Carrette, 72. — Raymond Fillemot, dessinateur, rue du Waquetal, 68, et Fernande Brées, sténo-dactylo, à Croix. — Paul Dewaele, rattacheur, rue des Trente, 38, et Adrienne Bockstal, soigneuse, à Tourcoing. — Marcel Recton, serrurier-poêlier, rue Fulct, 6, et Marie Druon, confectionneuse, à Tourcoing.

Mariage. — Robert Delecluse, représentant à Lyon, et Renée Defrenne, sans profession, rue de Valmy, 73.

Décès. — Charles Théry, 62 ans, époux Dujardin, rue Pierre-de-Roubaix, 197. — Anais Alvarenge, 45 ans, épouse Coulon, rue du Parc, 10. — Marie Cauderlier, veuve Scheers, rue de Blanchemaille, 37.

Adèle Reverend, 60 ans, épouse Derveux, rue de l'Alma, 139, fort Fresnes, 20. — Elise Demortier, 77 ans, veuve Lévêque, rue de Danzig, 45. — Jean-Baptiste Duprez, 57 ans, époux Delattre, rue Dupire, 132, à Croix. — Clémence Hubert, 62 ans, veuve Mesure, rue Chotieul, 46.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES, 49, rue Sébastopol, Roubaix. Cercueils. Décors funèbres. Démarches. Organisation complète de convois. Tél. 8.06 46090

CROIX. — Naissance. — Théodore Houfflin.

Décès. — Jean-Baptiste Descarpenterie, rue Kléber.

WASQUEHAL. — Naissance. — Lucienne Ghysels, rue Clémentine-Durieux, 5.

Publication de mariage. — Thomas Gruszkowiak, boulieur, à Carvin (Pas-de-Calais), et Bronisława Murat, journalière, rue Jean-Bart.

WATTRELOS. — Naissances. — Gustave Vérin, rue des Trois-Pierres, 30. — Suzanne Dubos, rue du Bois-Chêne, 9-5. — Gentil Doucet, rue du Nouveau Monde, 59.

Décès. — Pierre Kerkhove, 72 ans, carrière Grimonprez, 2. — Théophile Delteur, 70 ans, rue de Roubaix, cour Jonville, 2. — Carlos Lamadrin, 58 ans, rue du Sartel, 21. — Henri Vancoemelsager, 69 ans, rue du Moulin, 31. — Jean-Louis Deldalle, 82 ans, rue Delmerre, 3.

REM. — Décès. — Virginie Leconte, 89 ans, rue Jean-Jaurès, 22.

TOURCOING. — Naissances. — Jean Vuylsteke, rue du Coin-de-Terre, 16. — Alain Mounier, rue du Jura, 60. — Lucie Ghesquière, rue Le Fontaine, 67. — Mireille Tanghe, rue d'Armentières, 194. — Jules Dessauvages, rue du Moulin, 35. — Louis Monet, rue du Touquet, 15.

Publications de mariages. — Firmin Mulle, chauffeur d'autos, à Mouveaux, et Marie Claes, cuisinière, à Mouscron. — Jacques Segard, importeur de laines, boulevard Gambetta, 84, et Marguerite Prouvost, sans profession, à Roubaix. — Jules Vandeconstanti, électricien, rue du Dahomey, 99, et Marie Janssens, piquûrière, rue de l'Espierre, 2.

Décès. — Jacqueline Lacheen, 5 mois, rue Nouvelle, 23.

"La douleur"

Contre "La douleur", les Maux de tête, Névralgies nerveuses, Rhumatismes, Lumbagos, Névralgies dentaires, Courbatures, le CACHET AKKER est d'une efficacité certaine, d'une action souveraine.

Le CACHET AKKER est garanti chimiquement pur. Il est incomparable dans son action thérapeutique. Aucun produit toxique ne rentrant dans sa composition, il est absolument inoffensif et toléré même par les personnes dont l'estomac est rebelle aux cachets habituels.

Dans toutes Pharmacies:
La boîte de 1: 0.75. La boîte de 6: 4.25 (taxe comprise)

CONVOIS FUNÈBRES

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Madame Léonie HEUGEBAERT, Veuve D'HERMY, décédée à Roubaix, le 1er janvier, dans sa 74me année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convois et Services solennels qui auront lieu le Mercredi 5 janvier, à 9 h. 1/2, en l'église Notre-Dame, sa paroisse. — Assemblée rue Isabeau-de-Roubaix, à 9 h. 15. 22863d

On annonce la mort de Monsieur Charles THERY, époux de Dame Léonie DUJARDIN, pieusement décédé à Roubaix, le 2 janvier, dans sa 64me année. Les personnes sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux funérailles qui auront lieu le Jeudi 6 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur. Assemblée maison mortuaire 197, rue Pierre-de-Roubaix, à 8 h. 45. 22852d

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service Solennels de Mademoiselle Alphonsine BULTEAU, membre du Tiers Ordre de Saint-François, pieusement décédée à Wattrelos, le 3 janvier, à l'âge de 78 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, qui auront lieu le Jeudi 6 janvier 1927, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Réunion à l'église, à 10 heures. La Messe de Convoi sera célébrée le Mercredi 5 janvier, à 8 heures. Les Vigiles seront chantées ce même jour, à 17 h. et demie en ladite église. La famille reçoit les condoléances à la sortie de l'Eglise. Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu. 94990

On annonce la mort de M. Auguste PATTOU-LEMIRE, beau-frère de M. l'Abbé Lemire, député-maire d'Hazebrouck, décédé dans sa quatre-vingt-douzième année. Les funérailles auront lieu le vendredi 7 janvier 1927, à dix heures, à La Chapelle-d'Armentières, sa paroisse. 1372d

REMERCIEMENTS

Les familles Pruvost-Cottigny et Leroy-Cottigny, très touchées des nombreuses marques de sympathie qu'elles ont reçues à la suite du décès de Madame COTTIGNY, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 56006d

Mme Vve A. Maisonneuve et toute la famille, très touchées des marques de sympathie qu'elles ont reçues à la suite du décès de Monsieur Alexandre MAISONNEUVE, adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 22859d

Madame Deltour et ses enfants, très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues à la suite du décès de Monsieur Jules DELTOUR, leur époux et père, adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 22880d

Madame Duquennoy-Michon et son fils, ainsi que leur famille, très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues à la suite du décès de M. Louis-Napoléon DUQUENNOY, adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 22874d

Monsieur Constant Stahl, chef d'escadrons en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur, et Madame Stahl-Rommel, Monsieur Georges Vandenbussche-Rommel, Madame Jules Delattre, Madame Albert Delattre, Monsieur et Madame Jules Cavroy-Delattre, Monsieur et Madame Emile Dor-Delattre, Monsieur Fernand-Paul Leclercq, avocat au barreau de Lille, et Madame Leclercq-Vandenbussche, toute la famille, la Révérende Mère et la Communauté de N.-Dame de la Treille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du deuil qui vient de les frapper en la personne de Madame Hélène-Lucie-Pauline ROMMEL, veuve de M. René DELATTRE, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 94996d

PLACEZ vos ECONOMIES à la BANQUE MODERNE
LE BIEN-ÊTRE
6, Place Notre-Dame, 6 — ROUBAIX
Nouvelle Hausse des Taux d'intérêts
Placement à vue (remboursement immédiat sur demande) : 7 %
Placements à terme : de 7.50 % à 13 % suivant l'échéance
(Demander la brochure explicative de toutes les opérations) Joindre 0.50 pour le port. 25647

Le Gérant : Alfred Mestdagh
Imprimerie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue

BOURSE DE PARIS DU MARDI 4 JANVIER 1927

VALEURS	Cours préc.	Cours du j^r
3 %	53.80	52.30
3 % amortissable	—	64.50
3 ½ % amort.	—	—
4 % 1917	52.30	50.70
4 % 1918	61.25	60.00
5 % 1915-16	63.50	62.00
5 % 1920	61.00	60.50
6 % 1920	72.50	71.15
4 % 1925	79.50	80.95
Trés. 5 % 1922	92.50	93.25
Trés. fév. 1923	477.00	477.00
Trés. sept. 23	470.00	470.50
1924	500.00	492.00
Créd. Nat. 19	355.00	350.00
Obl. 5 % 1920	364.00	360.50
Bons 6 % 1921	426.00	426.00
6 % fév. 1922	653.00	659.75
6 % juill. 1922	473.50	473.00
6 % janv. 1923	506.00	515.00
6 % juin 1923	400.00	400.00
6 % 1924	397.00	400.00
Dép. Nord 21	414.00	452.00
Banque France	13 025	—
De l'Algérie n.	9475	9510
Nat. de Crédit	649	66..
Paris et P.-Bas	1620	1647
Transatlantique	352	353
Union Paris.	1135	1148
Compt. Algér.	1385	1400
Nation. d'Esc.	1078	1080
Créd. Com. Fr.	825	826
Fonc. France.	1790	1810
Lyonnais	2340	2320
Mobil. Franç.	485	485
Société Génér.	946	945
Rente Foncière	4080	4150
Suez	13.360	13.620
St. Sokanow.	575	575
Londr., Mexico	265	264
Nat. du Mexiq.	905	928
Imp. Otto 250 f	1415	1450
Esp. Rio-Plata.	—	—
Fonc. Egypt.	3900	3085
Banq. Indo-Ch.	5240	5250
Banq. d'Athén.	—	—
Créd. Fr.-Can.	9000	9300
B. Pays du N^d	428	—
Cr. Fonc. Col.	685	—
Gén Als. Banq	735	730

VALEURS	Cours préc.	Cours du j^r
Mancieuse Or.	245	245
Serbie 4 % 95	135.00	136.40
Tur Ott. c. unf	104.40	104.95
Turc 5 % 1914	71.25	71.90
Russe Cons.	30.60	30.00
3 % or 1891-94	—	—
5 % or 1906	—	—
3 ½ % or 94	—	—
4 ½ % 1909	—	—
6 % or 1908	28.85	29.00
Dabrowa	396	403
Fin. Pétroles	—	—
Pétr. Premier	330	341
Nitrate Railw.	—	—
Central Mining	2265	2290
Kahlm. (Et.)	600	606
Charg. Réunis.	1057	1050
Mons. Mar. ord.	—	—
Transatl. ord.	248	260
Métrop. Paris.	740	734
Nord-Sud Par.	—	—
Dist. Paris El.	1240	1262
Elect. (G.G.B.)	1770	1800
Télég. sans fil.	—	—
Thoms.-Houst.	390	383
Forg.-Ac. N^d R.	339	329
Forg. C. El. J^s.	275	279
Tréf. Lam. Hav	230	234
Min. Courrièr.	760	760
Mines de Lens	414	444
Boléo	191	193
Gas de Paris.	260	262
Aciér. France.	275	272
Aciér. Longwy.	998	1010
Ac. Micheville	810	820
Fives-Lille	1325	1375
Forg.-Ac. Mar.	620	620
Roselle-Moeb.	1415	1417
Télégr. Nord.	—	3315
Charb. Tonkin	12.200	12 520
Béthune	4958	5000
Marles	595	595
Vicoigne-Nœux	610	610
Albi	550	550
Brusy	3455	3490
Lévin (C. 30)	9500	9700
Saint-Gobain.	4650	4660
Dist. Indochine	4005	3400
Sucr. Brésil^ne	500	495

VALEURS	Cours préc.	Cours du j^r
Chemins de Fer		
Est	820	886
Lyon	1122	1096
Midi	910	900
Nord	1545	1520
Orléans	910	910
Ville de Paris		
1865 4 %	726	7.4
1871 3 %	334	339
1875 4 %	3.4	3.5
1876 4 %	364	358
1892 2 ½	172	171.2
94-96 2 ½	170	168.2
1898 2 %	212	210
1899 2 %	195.50	194
1904 2 ½	197.50	207.50
1905 2 ½	352	3..
1910 6 %	175	168
1912 3 %	175.50	175.50
1913 3 %	170	178
1915 5 %	285	282
21 5 % %	425	421
1922 6 %	459	466
Communales		
1879 2.60	425	424.50
1880 3 %	440	450
1891 3 %	224	194
1892 2.60	172	224.50
1899 2.60	267	269
1906 3 %	225	230
1912 3 %	120	116.50
1920 5 ½	360	360
1921	360	360
1922 6 %	—	—
1923 6 %	—	—
1923 6 %	332	335
1923 6 %	322	330
Foncières		
1879 3 %	450.50	456.50
1883 3 %	—	208.50
1885 2.60	211	212
1886 2.60	230	235
1903 3 %	248	248
1909 3 %	125.50	128
1913 3 ½	239.00	239
1917 5 ½	190.50	190
Bons 1867	57.75	57.00
Bons 1880	58.25	58.25

VALEURS	Cours préc.	Cours du j^r
Suc. Coloniales	145	150
Cie fr. At. Occ.	25	311
Créd. Ind. (n.)	970	9..
Marseill. Oréd.	590	59
Hâv. En. Elect.	670	6..
Chatillon-Com.	180.0	180
Comment. Four	950	95
Gaz et Eaux	401	4..
Mag. Gén. Paris	1615	1631
Eaux (Cie G.)	197.5	—
Air comprimé	2030	207
Ouest-Lumiere	335	3..
Electric. Paris	1690	1700
Industr. Télép.	660	66
Gaz France-Etr	758	760
Métaux, Cie Fr.	142.5	142
Cuivr. et Pyrit.	341	34..
Lyn. (Soc. Cie)	185.0	185
Malacca (Ord.)	540	461
Phosp. Comm^x	470	484
Phosph. Tunis	346	352
Tubize (Soie)	414	410
Omn. Int. Pét.	398	415
Royal Dutch	41 000	40.850
Sakos	—	—
Salis Karaidin	196	211
Caoutch. (Fin.)	445	445
Colombia	341	362
De Beers (ord.)	2175	2151
France-Wyom.	446	464
Huiles Pétrole.	384	381
COURS DES CHANGES		
Londres	122.83	122.89
New-York	25 316	25.31
Belgique	352.75	352.75
Allemagne	601.50	601.00
Argentine	—	—
Danemark	674.00	675.50
Espagne	387.5	392.00
Hollande	1013.5	1013.5
Italie	122.75	113.40
Norvège	043.00	—
Pologne	—	281.00
Portugal	—	—
Prague	—	75.50
Roumanie	13.25	13.34
Suède	676.25	676.25
Suisse	488.25	488.28
Vienne	358.00	—

Les Annonces Classées constituent un

Service de Correspondance

d'une utilité incontestable

Les colonnes d'annonces classées de ce journal portent — ET DÉLIVRENT — une grande quantité de messages qui, par une autre voie, n'atteindraient jamais les gens auxquels ils sont destinés.

La « CLASSIFICATION » des demandes des recherches, des offres et des propositions met directement la personne intéressée à une chose particulière en contact avec l'annonce spéciale à cet objet. Ainsi, l'annonceur d'une chambre meublée est assuré que son message ira directement vers ceux qui recherchent des chambres meublées — car cela sera imprimé sous la classification à laquelle ils se réfèrent immédiatement.

Le chercheur de travail met pratiquement son message dans le courrier de l'homme qui pourrait l'employer — car cet homme lira les demandes d'emploi avec le même intérêt qu'il apportera à la lecture de son courrier.

Sous chaque classification, chaque jour, sont des messages soigneusement remis et accomplissant les tâches qu'on leur a confiées.

AINSI, QUOIQUE VOUS IGNORIEZ COMPLÈTEMENT L'IDENTITÉ DES GENS QUI DOIVENT ÊTRE ATTIRÉS PAR VOTRE MESSAGE, SON CLASSEMENT DANS NOS COLONNES EN ASSURE LA DÉLIVRANCE A SON VÉRITABLE DESTINATAIRE.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 5 janvier 1926 — N° 94.

La Petite Bleue

PAR GEORGES PRADEL

DEUXIÈME PARTIE

Maîtres chauteurs

V

Dans l'après-midi de ce jour même, après déjeuner, la vicomtesse d'Erquelines, en compagnie de son excellente amie, la baronne de Lyance, louait un tout petit appartement meublé, rue d'Antin, payait à l'avance un trimestre et envoyait chercher par un fiacre tout son baluchon, que son mari remettait au cocher.

Grâce à ses toilettes, déposées rue d'Antin, Henriette d'Erquelines s'habillait en grand tra-la-la et se présentait rue Caumartin, où la baronne donnait une grande soirée dansante, chantante et excessivement amusante. Il devait y avoir un souper assis, par petites tables, et l'on devait prendre très grand plaisir à cette fête qui, très probablement, se prolongerait fort avant dans la nuit...

Henriette avait mis, pour la circonstance, une robe de satin noir ornée de jais et garnie d'une ruche de dentelle blanche.

— Adorable !... ma chère mignonne !... fit Amélie de Lyance en lui sautant au cou... Irrésistible vous êtes !...

Et, après lui avoir parlé du comte de Libremont, Mme de Lyance raconta à Henriette qu'on devait lui présenter ce soir un grand seigneur russe, très riche, le comte Nalikoff, un diplomate chargé d'une mission secrète !... Très riche... et d'une amabilité !... Mais, vous permettez...

Mme de Lyance se devait à ses invités et s'évertuait à faire les honneurs de son salon...

Les invités arrivaient en foule... Les valets de chambre, loués pour la circonstance, criaient à tous moments les noms les plus ronflants.

Enfin, la vicomtesse d'Erquelines put entendre nommer bientôt :

— Monsieur le comte de Libremont !...

Puis, quelques secondes plus tard :

— Le comte Nalikoff !...

Un beau gars, bien taillé, que Libremont, portant l'habit rouge et la culotte courte de satin noir avec une fort belle prestance... Il était le point de mire de toutes les femmes, il faisait la roue et ronronnait, se sentant accueilli, admiré.

Lorsqu'il aperçut la vicomtesse d'Erquelines, ses yeux s'animèrent et il s'avança bien vite vers elle.

Mais, auparavant, Amélie de Lyance lui avait glissé quelques mots à l'oreille. Puis, tout haut :

— Avant de vous laisser toute liberté, il faut que j'opère encore une présentation... Après, vous aurez campo.

Et, se tournant vers un homme de petite taille, le visage envahi par des cheveux grisonnants, de grosses moustaches et des favoris taillés à la russe :

— Comte Nalikoff, permettez-moi de vous présenter un de mes bons amis, le comte de Libremont... Comte de Libremont, le comte Nalikoff.

Les deux hommes se serraient la main, après s'être courtoisement salués.

Le grand seigneur russe était chamarré de décorations et portait haut la tête, sans perdre un pouce de sa petite taille.

— Monsieur de Libremont... fit-il d'une voix de tête, traînante, comme celle de tout bon Moscovite... j'ai connu dans la diplomatie un marquis de Libremont que j'ai fréquenté à Moscou... Etait-il attaché à vous par des liens de parenté quelconque ?...

— Un de mes grands-oncles... Il me portait une affection très grande...

— Donc, déjà, le voyez-vous toujours ?...

— Il est retiré dans le Berry depuis plusieurs années... Mais nous sommes un peu en froid... mon oncle ayant eu la prétention de me marier, et moi, je n'ai voulu, à aucun prix, aliéner ma liberté à laquelle je tiens tant...

— La liberté !... s'écria avec emphase le comte Nalikoff... c'est le premier de tous les biens !...

— Je vous crois !... répliqua Libremont avec un gros rire.

S'inclinant devant le grand seigneur russe :

— Nous nous retrouverons, monsieur le comte, dans le courant de la soirée, mais vous me permettez d'aller saluer plusieurs de ces dames ?...

— Comment donc !... comment donc !... Je serais désespéré d'être indiscret !...

Et le comte Nalikoff, avec une très aimable désinvolture, pivota sur ses talons...

Libremont s'avança alors vers Henriette.

Il la salua, lui tendant la main, et, avec une animée tendresse :

— Je viens d'apprendre à l'instant qu'un chagrin, un malheur qui vous arrivent peuvent être un grand bonheur pour moi, puisqu'ils me permettent de vous dire que vous êtes pour moi la plus charmante de toutes les femmes !...

C'était certainement aller un peu bien vite en besogne.

Bien qu'elle éprouvât grand plaisir de cette déclaration impromptue, Mme d'Erquelines crut devoir simuler un froid vraiment glacial.

— Nous n'en sommes pas encore là, si vous le voulez bien, monsieur le comte, et ne me faites pas regretter, je vous en conjure, de vous avoir traité en ami !...

— Oh ! que c'est vraiment mal à vous, reprit-il, de me traiter ainsi...

Brusquement, M. de Libremont s'arrêtait... Il était devenu subitement horriblement pâle, et ses lèvres étaient mues maintenant par un tremblement nerveux...

— Non !... je ne me trompe pas !... murmura-t-il.

Henriette, en proie à une violente surprise, remarquait que les yeux du comte de Libremont étaient dirigés sur le comte Nalikoff, qui leur tournait le dos à cet instant...

Le visage de M. de Libremont s'était tellement convulsé que la jeune femme était réellement effrayée du si brusque changement de sa physionomie.

— Seriez-vous souffrant, mon cher comte ?... Voulez-vous que j'appelle ?...

Immédiatement, il redevenait lui-même, tout en répondant :

— Mais non !... N'en faites rien, je vous en prie !... Un étourdissement... Cela me prend parfois au moment où je m'y attends le moins... Mais c'est fini, c'est passé... Cela se dissipe même complètement...

— Alors... c'est fini ?...

— Absolument !... Je vous quitte pour quelques instants, mais je reviendrai tout-à-l'heure pour voir si vous êtes toujours dans d'aussi méchantes dispositions à mon égard !...

Libremont traversait les groupes, échangeant un mot aimable avec les uns et les autres.

Bientôt, il se trouva de nouveau auprès de la maîtresse de maison...

— Mais, dites-moi donc, baronne, est-ce qu'il y a longtemps que vous connaissez ce petit cosaque, le comte Nalikoff, Nolikoff ?...

— Nalikoff... rectifia la baronne... Tiens ! c'est curieux !... Il vient de me faire la même question en parlant de vous !... Ça prouve que les beaux esprits se rencontrent !...

— Et vous lui avez répondu ?...

— Que je vous connaissais depuis longtemps, ce qui n'est pas exact, mais que je vous aime beaucoup, ce qui est une vérité !...

— Vous êtes la plus aimable des créatures !

— Oui... après Henriette d'Erquelines !...

— Avant, pendant et après, baronne !... Mais je reviens à mon Kalmouck : par qui vous a-t-il été présenté ?...

Mme de Lyance chercha pendant un moment ; puis, avec un mouvement d'épaules indiquant qu'à ces présentations elle n'attachait pas grande importance :

— C'est peut-être Maneroix, le peintre... A moins que ce ne soit Bergheim, le sculpteur... Peut-être un autre... Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne m'en souviens plus du tout... En quoi cela peut-il vous intéresser, mon cher ami ?...

— Moi !... En rien !... Pure curiosité !... C'est encore un de mes nombreux défauts !... Je suis presque autant curieux qu'une jolie femme !... Non, en vérité, il m'intéresse, ce Russe !... Je n'ai échangé que quelques paroles avec lui, mais il m'a vraiment paru posséder une intelligence supérieure... Je désirerais, en vérité, faire avec lui plus ample connaissance... Il va faire un whist certainement, tout à l'heure... Un diplomate russe, ça joue toujours au whist... Tâchez donc que j'en sois, de son mort, baronne... Cela me fera le plus grand plaisir...

— Oh ! vous allez vous mettre à une table de jeu !... Et Henriette ?...

— Oh ! je laisserais — ne le lui dites pas — toutes les Henriettes de la terre pour un schlem !... Encore un vice que vous ne me connaissiez pas, baronne !...

— Je vais demander à monsieur Nalikoff de se mettre à une table de jeu, lui disant que vous désirez faire sa partie...

Libremont se récria aussitôt :

— Gardez-vous en bien !... Je pourrais être indiscret, j'aurais l'air de m'imposer !... Tâchez d'arranger la chose tout simplement, et comme venant de votre seule initiative...

— Entendu !...

— Ma foi, tant pis !... gronda Libremont, tandis que la baronne s'éloignait et cherchait le diplomate dans la foule... ça y est !... ça y est !... mais il va falloir jouer serré !...

Puis, continuant son soliloque :

— Si l'autre était arrivée, au moins !...

Très mystérieux, le comte de Libremont... et paraissant attendre, en cette fête, une autre femme que la vicomtesse d'Erquelines...

Celle-ci en était aux regrets d'avoir quelque peu bousculé Libremont, qui ne s'occupait plus d'elle le moins du monde.

— J'ai poussé les choses trop loin !... J'ai été trop dure avec lui !... Mais pourquoi aussi se laisser rebuter si facilement !... D'un autre côté, je ne puis cependant pas me jeter à son cou !...

(A suivre).

Avis de Sociétés ET Publications

Albert DUVILLIER
Greffier
rue Condorcet, Tourcoing

Dissolution de Société

Suivant acte s.s.p. en date à Tourcoing du 27 décembre 1926 enregistré à Tg (A.J.) le 28 décembre 1926, f° 43 n° 440, aux droits de 56 fr. 20.

1° M. Alfred MARHEM, demeurant à Tourcoing rue des Archers;

2° M. Henri WATERBLEY, demeurant à Tourcoing.

Ont décidé dissoudre purement et simplement, à compter du 31 décembre 1926, la société en nom collectif qui existait entre eux sous la dénomination « Henri WATERLEY & Alfred MARHEM » pour l'entreprise de maçonnerie, de plafonnage et de carrelage et toutes les opérations se rattachant à cette entreprise.

Cette société avait été formée par acte s.s.p. en date du 28 novembre 1926, enregistré à Tourcoing (A.J.) le 1er décembre 1926, f° 46 n° 493.

La liquidation sera faite par les deux associés qui auront à cet effet les pouvoirs les plus étendus.

Deux exemplaires du dit acte ont été déposés le 31 décembre 1926, l'un au greffe du Tribunal de Commerce de Tourcoing et l'autre au greffe de la Justice de Paix du canton Sud.

Pour extrait,
Henri WATERBLEY
Alfred MARHEM.

Etude de Me Albert GHESQUIÈRES, docteur en droit, notaire à Tourcoing.

SOCIÉTÉ à responsabilité limitée

Suivant acte reçu par Me GHESQUIÈRES, notaire à Tourcoing, le 27 décembre 1926, enregistré.

M. Jules Emile DUPONCHELLE, industriel, demeurant à Tourcoing rue du Chêne-Houpline, 74, époux de Mme Marie Sophie COUROUELLE.

M. Paul Jean-Baptiste DUPONCHELLE, célibataire majeur.

M. Fernand DUPONCHELLE, époux de Mme Marie-Thérèse HERRENG.

Tous deux sans profession, demeurant à Tourcoing.

Ont formé une société à responsabilité limitée, régie par la loi du 7 mars 1925 ayant pour objet le négoce des déchets de coton, leur battage, leur nettoyage et tout ce qui rapporte à ce genre de commerce et d'industrie.

La dénomination de la société est :

J. DUPONCHELLE & FILS

Société à responsabilité limitée au capital de un million de francs.

Chacun des gérants signera de sa signature personnelle précédée des mots : « L'un des gérants ».

Le siège de la société est à Tourcoing, rue d'Amsterdam numéro 51.

Il pourra être transféré par les gérants dans tout autre ressort de la même ville.

La durée de la société est fixée à cinquante années à compter du premier janvier mil neuf cent vingt sept, toutefois chacun des associés pourra demander la dissolution de la société le trente un décembre mil neuf cent trente six, puis ensuite à l'expiration de chaque période quinquennale à charge de prévenir ses co-associés trois mois à l'avance et par lettre recommandée.

M. Jules DUPONCHELLE a apporté à la société sous les garanties ordinaires et de droit.

L'établissement industriel et commercial de négoce de déchets de coton, de battage et de nettoyage de ces déchets qu'il possède et exploite à Tourcoing, rue du Beau-Laurier, 20 et rue d'Amsterdam, 51, comprenant :

1° La clientèle et achalandage et le nom commercial;

2° Le matériel placé dans les deux établissements et les objets mobiliers servant à leur exploitation, comprenant :

a) Dans l'immeuble de la rue du Beau-Laurier :

Un moteur à gaz pauvre douze chevaux;

Un batteur Willow;

Une courroyeuse, une effilocheuse, une automobile, de la force de sept chevaux, Berliet, outillage divers, mobilier.

Le tout estimé trente mille francs.

b) Dans l'établissement de la rue d'Amsterdam, comprenant :

Un moteur semi Diesel, vingt-deux/vingt-cinq chevaux;

Cinq batteurs Willow, transmissions, deux presses à balles, une automobile Berliet, douze chevaux, outillages divers, mobilier et chauffage central, le tout estimé cent trente cinq mille francs.

3° Un immeuble industriel à usage de battage, de nettoyage de déchets de coton sis à Tourcoing rue d'Amsterdam, avec partie sur le territoire de Bondues et neuf mille neuf cent vingt neuf mètres carrés, soixante quatorze décimètres carrés d'après mesurage, de fonds et terrain en dépendant; ledit immeuble repris au cadastre de la commune de Bondues sous les n°s 1296 P et 1295 et de la commune de Tourcoing sous le n° 496 p. de la section A.

L'apport de M. Jules DUPONCHELLE est évalué savoir :

1° La clientèle, l'achalandage et le nom commercial à la somme de dix mille fr. 10.000

2° Le matériel et les objets mobiliers se trouvant dans l'établissement de la rue du Beau Laurier, à la somme de trente mille francs 30.000

Dans l'établissement de la rue d'Amsterdam à la somme de cent trente cinq mille francs 135.000

Et l'immeuble de la rue d'Amsterdam à la somme de trois cent vingt cinq mille fr. 325.000

Ensemble : cinq cent mille francs ... 500.000

Le capital social est fixé à la somme de un million de francs, divisé en mille parts de mille francs chacune.

Sur ces parts cinq cents ont été attribuées à M. Jules DUPONCHELLE.

Les cinq cents autres parts ont été souscrites par M. Paul DUPONCHELLE, à concurrence de deux cent cinquante parts, représentant une somme de deux cent cinquante mille francs 250.000

Et par M. Fernand DUPONCHELLE à concurrence de deux cent cinquante parts représentant une somme de deux cent cinquante mille francs 250.000

Total : cinq cents parts représentant une somme de cinq cent mille francs 500.000

Toutes ces parts sont entièrement libérées et leur montant a été versé dans la caisse sociale.

La Société est administrée par un ou plusieurs gérants pris parmi les associés : MM. Jules DUPONCHELLE, Paul et Fernand DUPONCHELLE assumeront ensemble cette gérance pour une durée illimitée.

Chacun des gérants a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire toutes les opérations se rattachant à son objet.

Chacun d'eux peut notamment, nommer ou révoquer tous agents et employés de la Société, déterminer leur attributions, leurs pouvoirs, les rémunérations fixes et proportionnelles.

Faire tous achats de marchandises et matières premières, traiter et réaliser tous marchés, à l'achat et à la vente, des matières et produits fabriqués, recevoir et payer toutes sommes, créer et endosser tous effets, traites, lettres de change, connaissements, souscrire tous arrangements, concordats et atermoiements, se désister de tous privilèges, hypothèques, action résolutoire et autres droits de toute nature, faire mainlevée de toutes inscriptions, saisies ou opposition quelconques, le tout avec ou sans paiement, consentir toutes mentions et subrogations avec ou sans garantie.

Toutefois les actes de disposition sortant de la gérance normale de la société, tels que les achats et ventes d'immeubles, devront pour être valables être signés de tous les associés gérants.

Les gérants sont autorisés à se donner mutuellement toutes délégations de pouvoirs et même à charger l'un d'eux de la gérance générale. Ils pourront aussi conférer des pouvoirs à des tiers, mais ces délégations aux tiers ne pourront être faites valablement qu'avec le consentement écrit de tous les gérants.

Le décès d'un gérant n'entra